



Paris octobre 2015

APPRENTISSAGE : TIRONS LE SIGNAL D'ALARME

A la DRH comme à la SNCF, on tire la poignée en cas de danger. Et pour le bureau de l'apprentissage, qui relève de la DRH depuis la réorganisation des directions voulue par Madame la Maire de Paris, il y a si ce n'est danger (quoi que l'on pourrait en débattre pour la santé de nos collègues ...) du moins urgence ...

... **Urgence à recruter les centaines d'apprentis** qui ont débuté leur scolarité il y a plus d'un mois car, comme tous les ans, la rentrée a lieu en septembre ! N'oublions pas que l'apprentissage a deux atouts (parmi d'autres) : il permet d'acquérir une expérience professionnelle pratique, partie intégrante des modalités pédagogiques, et il assure un salaire, aussi minime soit-il. Priver plus longtemps ceux qui ont choisi cette voie de formation de ces deux intérêts majeurs n'est pas responsable, ni pour la collectivité, ni pour eux. Tant que les contrats ne sont pas signés, ils ne peuvent pas rejoindre leur service d'affectation. Certains ont des charges à assumer, un toit à payer, une famille à nourrir. Comment accepter une telle précarité de la part d'une mairie de gauche ? Est-ce ainsi que l'on encourage la poursuite des études ? Est-ce cette image que l'on souhaite donner de la collectivité parisienne ?

... **Urgence à s'organiser, à recruter.** Campagne tardive, manque de médecins pour assurer les visites d'embauche, manque d'UGD, ... la liste est longue. Car il ne suffit pas qu'un service soit transféré d'une direction à une autre pour que l'efficacité soit au rendez-vous ! Fixer des objectifs louables d'augmentation du nombre de jeunes accueillis en apprentissage à la Ville sans fournir les moyens, est-ce bien raisonnable ? Oui il y a urgence, et oui il y a danger pour les quelques agents de ce secteur (ceux qui restent, décernons leur la médaille du courage ...) qui, tout comme leur messagerie téléphonique ... sont saturés.



Les recrutements avancent au compte-goutte, les - futurs - recrues n'ont aucune information même indicative sur leur date d'embauche, pas plus que leurs centres de formation qui voient l'année scolaire défilé et mesurent tous les impacts d'une telle situation.

Monsieur l'Adjoint au Maire en charge des ressources humaines, Monsieur le Directeur des ressources humaines, il est grand temps de faire un effort significatif pour remettre en route la locomotive, afin que tant les apprentis que les collègues du bureau de l'apprentissage aperçoivent le bout du tunnel.